

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. TESSIER L. LEROUX J. BROSSEAU H. BERNIER T. GEAIS J. FARDEAU-FUSEAU M. CLERGEAU S.

Excusé : LANDREAU T.

PROJETS AGRIVOLTAÏQUES

Les services de Cholet Agglomération recensent de nombreux avant-projets agrivoltaïques sur le territoire, et qu'il conviendra d'accompagner ce mouvement en concertation avec des structures expertes telle que le SIÉML.

PROJET LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Impasse des Jardins, un procès-verbal sera établi par un huissier avant le démarrage des travaux. La direction de l'Aménagement de Cholet Agglomération prendra en charge les branchements eaux usées, mais sollicitera un versement de 10 euros par mètre carré constructible.

ESPACE FETES ET SAVEURS

Madame le Maire fait part de travaux transférés au lot N°1 VRD. Le Conseil valide l'avenant présenté par l'architecte :

- Lot N°1b « Gros œuvre – démolition » : avenant N°3 – suppression et modification de prestation en extérieur (prestation réalisée par le lot VRD) : -3 582.77€ HT.

Madame le Maire informe le conseil que Mme Manoly KHAOPHONE, architecte, cesse son activité au 30 juin 2024. Elle la remercie pour son étroite collaboration et son professionnalisme tout au long du chantier.

LOCATION MATÉRIEL DE SONORISATION

Le conseil municipal fixe le prix de location au prix de 50 euros pour les particuliers, une caution de 300 euros sera demandée. La gratuité sera appliquée aux associations plainaises.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

Au vu de l'augmentation des charges de fonctionnement (électricité, salaires...), le conseil municipal a revalorisé pour la rentrée scolaire 2024-2025, le prix du repas enfant à 4.72 euros et le repas majoré à 7 euros.

Accueil périscolaire

Le conseil municipal a fixé les tarifs de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2024-2025 entre 2.96 et 3.36 euros de l'heure. Ces derniers varient en fonction du quotient familial des familles.

Personnel communal

Dans les douze prochains mois, il y aura nécessairement des mouvements de personnel en raison de départs à la retraite.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il est envisagé la réparation du réseau d'éclairage public au terrain de football (éclairage du terrain). Pour cela, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine et Loire a établi une estimation des travaux s'élevant à 21175.43 euros net de taxe, sachant que le SIÉML prend en charge 25% du montant. Le conseil donne son accord pour cette opération et fixe le fonds de concours à verser au SIÉML à 15881.57 euros net de taxe.

Ces travaux pourraient être réalisés fin septembre ou en octobre 2024.

BATIMENTS

Salle du Parc : il reste un placard à monter

Salle des Bambous : la commission poursuit sa réflexion au sujet de son aménagement, et interroge le conseil quant à la destination de cette salle. Sera-t-elle uniquement utilisée par le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) ou proposée à la location pour les particuliers ? Le conseil est favorable à maintenir cette salle à la location après rénovation.

CHOLET AGGLOMERATION

Sentiers de randonnées : quelques travaux d'aménagement seraient bien nécessaires, mais Monsieur ROUX, chargé des sentiers à Cholet Agglomération, souligne que la commune de La Plaine a déjà bénéficié de crédits importants les années précédentes et que ceux-ci ne peuvent être reconduits.

Culture : au programme de la saison 2024-2025 d'Itinérances sont inscrits deux spectacles devant se dérouler à La Plaine, le 17 mai 2025, dont un théâtre de marionnettes en partenariat avec l'école François Denéchère.

Déchets : Michel CHIRON fait part de la volonté de Cholet Agglomération d'harmoniser sur l'ensemble du territoire, les corbeilles extérieures de tri sélectif. Par ailleurs, l'Agglomération prendra en charge l'installation d'une colonne à verres dans chaque commune, reste à définir son positionnement.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas organisé pour les personnes de plus de 70 ans est fixé le 10 novembre 2024 et se déroulera à l'Espace Fêtes et Saveurs. Le CCAS a retenu la proposition de la société Nico 2 Réceptions de Maulévrier pour le repas qui sera servi par les jeunes de la Passerelle. Une animation sera proposée.

DIVERS

Lotissement de La Gagnerie : le curage de la mare pourrait être financé à hauteur de 2 000 euros par le Syndicat Layon Aubance Louets. Seuls vingt dossiers sont retenus par an, l'octroi éventuel d'une subvention sera possible à partir de 2025.

Flash d'informations : le flash sera distribué le 22 juin par les enfants de la passerelle.

Opération « Un arbre – Une naissance » pour les enfants nés en 2023 : La plantation des arbres est fixée le 07 décembre 2024.

Exposition sur les bancs de l'école : Madame le Maire remercie l'ensemble des bénévoles pour cette très belle exposition installée par les services de Cholet Agglomération, et félicite les animateurs pour la dictée et les problèmes.

Association La Bourriche Pleine : Faute de bénévoles, l'association sera dissoute et le solde du compte bancaire sera donné à l'Association Familles Rurales de La Plaine.

Prochaines réunions en 2024 : 15 juillet – 9 septembre - 14 octobre – 12 novembre et 9 décembre